

Migrateurs Rhône-Méditerranée

- *Ce qui a été réalisé*
- *D'abord l'alose*
- *Ensuite l'anguille, la lamproie et... l'esturgeon !*
- *Montée en puissance à partir de 2010*

Aquitaine Landes Récifs

- Récifs artificiels : ça marche !
- 2007 pour un bilan approfondi
- Peuplement exceptionnel
- Mais de l'entretien sera nécessaire



- **Bientôt deux nouveaux récifs au nord ?**

Animal et société

- Michel Barnier lance la réflexion
- Alerte aux zoolâtres !

100 tonnes de fuel lourd dans la Loire !

Catastrophe écologique dans la Loire, depuis le lundi 17 mars dernier, suite à la rupture d'une canalisation à la raffinerie du groupe Total de Donges, qui a provoqué le déversement de 100 tonnes de fuel lourd toxique dans le fleuve jusqu'à Saint-Nazaire. Un coup dur car l'accident coïncide notamment avec le début de la remontée des saumons !

La pêche maritime professionnelle et de loisir est donc interdite dans l'estuaire, par arrêté du préfet de Loire-Atlantique qui a pris cette décision en vertu du principe de précaution. Sont aussi touchées les activités conchylicoles et de pompage de l'eau de mer à des fins aquacoles. ■

Europe

- *Elle veut contrôler notre façon de pêcher*
- *Bientôt un carnet de prélèvement européen ?*

Nihous et C.P.N.T.



Jean St Josse, Frédéric Nihous et Michel Barnier

- *Chasseur et pêcheur en mission*
- *Des propositions pour la diversification de la ruralité*
- *Chasse et pêche comme possibles moteurs*
- *Tourisme halieutique en avance sur le tourisme cynégétique*

Important

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit, au titre de la propriété intellectuelle (art. L111-3 du CPI), sous peine de poursuites judiciaires, de dupliquer, photocopier, rediffuser sous quelque forme que ce soit (sur papier ou sous forme numérique) tout ou partie du contenu d'un support de presse.

Pour la publication d'articles, la reproduction des textes parus dans La Gazette est soumise à autorisation.

SOMMAIRE

Migrateurs Rhône-Méditerranée

- L'alose en vedette pour M.R.M.page 2

Europe

- Initiative pour une Pêche Durablepage 3

F. Nihous : chasseur / pêcheur en mission

- Diversification et synergie de la ruralité vues et impulsées par un ruralpage 4

Aquitaine landes récifs

- 8 ans après, quels résultats, quelles perspectivespage 7

Migrateurs Rhône Méditerranée

L'alose en vedette pour M.R.M.

Lorsqu'on évoque les poissons migrateurs, l'on a tendance, un peu trop peut-être, à penser d'abord "saumon". Ne le qualifie-t-on d'ailleurs pas de "Roi Saumon" ? Dans ce contexte, parmi les associations qui se démènent sur le terrain et se sont attelées au challenge consistant à restaurer les populations de poissons amphihalins, celles qui s'occupent surtout du saumon font figure de vedettes, comparativement aux autres. Nous évoquons ainsi souvent les travaux de MIGR.ADOUR (Migrateurs Adour, qui accueille le plus grand nombre de saumons), LO.GRA.MI (Loire Grands Migrateurs), MIG.ADO (Migrateurs Garonne-Dordogne)... qui sont aussi très communicantes sur ce sujet.

Même si leur travail est tout à fait méritoire, les autres se montrent bien plus discrètes. Dommage car truites de mer, aloses, lamproies marine et surtout, ne l'oublions pas puisque l'espèce n'est pas encore totalement éteinte (!), anguilles, représentent des partenaires de jeu non négligeables pour quantité de pêcheurs français et leur bonne santé les intéresse, nous intéresse !

Nous allons donc donner aujourd'hui un coup de projecteur sur M.R.M. - Association Migrateurs Rhône-Méditerranée, que préside Jean-Claude Monnet, par ailleurs Président de la Fédération des A.A.P.P.M.A. de la Drôme.

Puisse cela inciter les autres associations spécialisées que sont Saumon-Rhin, O.G.M.B. (Ouest Grands Migrateurs Bretagne), SEL.NOR.MIG (Seine-Normandie Migrateurs) à nous faire part régulièrement de leur actualité.

M.R.M. : faisceau de volontés fédérales d'abord

Comme toujours pour ce type de structure, M.R.M. est née de la volonté de fédérations de pêche de s'atteler à la sauvegarde des poissons migrateurs.



Photo F.D.A.A.P.P.M.A. 26

Jean-Claude Monnet, Président de M.R.M.

Ici, il s'agit de celles de l'Ardèche (Président Bernard de Chanailleilles), des Bouches-du-Rhône (Président Luc Rossi), de la Drôme (Président Jean-Claude Monnet), du Gard (président Yves Méjean), de Vaucluse (Président Philippe Lalauze), de l'Ain (Président Jacques Mougeot), des Alpes-Maritimes (Président Victor Bastuck), de l'Aude (Président Pierre Espeluque), de la Haute-Savoie (Président Olivier Frégolet), de l'Hérault (Président Henri Canitrot), de l'Isère (Président Bernard Kurzawa), et du Var (Président Louis Fonticelli) et, bien entendu, l'U.F.B.R., Union des fédérations du Bassin du Rhône, que préside Philippe Lalauze.

Nous citons là bien sûr les présidents en exercice et non ceux qui ont porté M.R.M. sur les fonts baptismaux, en 1993. Se sont jointes à cette synergie de gestionnaires des milieux piscicoles l'Association des pêcheurs professionnels du bassin Rhône-Méditerranée, la FRAPNA Ardèche (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et l'A.D.E.V.R. (Association pour la Défense de l'Environnement, la lutte contre les pollutions et la sauvegarde de la Vallée du Rhône).

La situation

M.R.M. s'est nourrie du constat implacable de la

disparition des poissons migrateurs du Rhône d'abord, causée essentiellement par les barrages qui ont barré l'axe principal du fleuve. Mais les petits fleuves côtiers du Languedoc ou de la Côte d'Azur sont aussi concernés par diverses problématiques plus ou moins nouvelles (pollution, réchauffement) qui, si elles sont moins prégnantes que celle des obstacles - ils en souffrent aussi mais à moindre échelle - ont contribué à faire reculer les migrants historiques et patrimoniaux.

En ce qui concerne les espèces pouvant bénéficier de la sollicitude de M.R.M. qui assure la coordination générale du plan migrateur du bassin : pas de saumon sur son territoire... L'on entretient cependant quelques suspicions concernant la truite de mer... Les enjeux majeurs aujourd'hui sont par conséquent l'alose d'abord, ensuite l'anguille et la lamproie marine.

• L'alose (*Alosa fallax*)...

Vous remarquerez au passage que l'alose rhodanienne est l'alose feinte, la "petite alose" des Girondins et Périgourdins. Mais il s'agit ici d'une endémique méditerranéenne, c'est à dire qu'elle n'est présente que dans cette mer et qu'elle se différencie ainsi de celle de Gironde, de Dordogne ou de Loire, par une taille plus importante, plus proche de celle de la Grande alose (*Alosa alosa*).

Le premier volet du plan "Migrateurs" (1993-2003) lui a été entièrement consacré, avec pour objectif son retour sur le Rhône jusqu'en Ardèche (N.D.L.R. : à environ 110 km de l'embouchure du "Grand Rhône").

On est loin du trajet historique d'*Alosa fallax*, qui remontait au début du siècle dernier jusqu'au lac du Bourget par le canal de Savière qui, étonnamment, se situe au nord du lac et constitue le déversoir vers le Rhône, alors que le lac est alimenté au sud par deux rivières. Ainsi, lors des grandes crues du Rhône, le courant s'inverse dans le canal et dans le lac !

On a ainsi perdu plus de 300 km de zones de production de l'espèce sur le Rhône. Et elle remontait aussi la Saône jusqu'à Auxonne ! Ici, ce sont 210 kilomètres qui lui ont été soustraits... Honte sur les industriels qui ne se sont alors souciés de rien, surtout pas des poissons ! Il y a peut-être quelques effigies et autres statues érigées ici ou là à jeter bas !

On s'est donc employé, dans le cadre de cet "Acte I" de la reconquête, qui concernait aussi l'anguille bien sûr, à améliorer la circulation sur le Rhône, notamment au travers de la gestion des écluses de navigation situées à hauteur des usines hydroélectriques de Beaucaire-Vallabrègues, d'Avignon, de Caderousse. Ceci a permis de renouer avec un accès au Gardon, à l'Ardèche, à la Cèze. Un suivi de la pêche et des frayères a été réalisé. La pêche représente aujourd'hui, selon les années, de 9 à 12 tonnes d'aloses.

• ... Et les autres !

Le second volet du plan (2004-2008), en cours d'achèvement par conséquent, s'est élargi pour satisfaire les besoins de plus d'espèces : anguille, lamproie marine et esturgeon, dans la perspective de la réintroduction d'*Acipenser sturio*, mais aussi au plan géographique, grâce à la poursuite des efforts de restauration sur les affluents de la rive droite du Rhône, à l'entame de la même démarche



Lamproie marine : à étudier en détail !



Photo C.N.R.

Centrale-écluse de Vallabrègues, où des aménagements en faveur des migrateurs, surtout l'alose, ont été réalisés
(Photo C.N.R.)

sur la rive gauche et à des actions concernant aussi les petits fleuves côtiers que sont la Touloubre, l'Arc, la Cadière, le Gapeau, l'Argens, la Siagne, le Loup, le Var et, en Corse le Golo, le Tavignao, le Fium'Orbo. (N.D.L.R. : la Corse accueille elle aussi anguilles et aloses).

7,8 ME ont été consacrés aux études, à la coordination et à la communication, 32,5 M€ aux travaux à réaliser.

L'avenir

2010 va marquer le début d'une nouvelle phase, voire d'une nouvelle ère, marquée par une ambition renouvelée, puisqu'elle suppose un retour de l'alose sur ses frayères historiques jusqu'à Lyon, jusqu'à la Drôme et au Rhône court-circuité de Donzère, ainsi que sa remontée plus en amont sur l'Ardèche.

On va tenter d'impulser aussi la reproduction d'*Alosa fallax* sur le Gardon, la Cèze, l'Ardèche, en rive droite, avec un suivi quantitatif, la Durance, l'Ouvèze, l'Aygues et le Lez en rive gauche. Un comptage des aloses doit aussi être assuré à l'écluse de Beaucaire.

Pour l'anguille, l'accès aux îlons et contre-canaux du Rhône, zones très favorables à sa croissance sera facilité. On pense ouvrir aussi des accès aux mêmes rivières que celles énumérées précédemment pour l'alose. Enfin, on espère à M.R.M. que l'on pourra enfin disposer de jeunes esturgeons permettant un début de restauration de ce poisson mythique.

Enfin M.R.M. projette, au travers d'un observatoire des captures de lamproies et de grands salmonidés, de faire toute la lumière sur des poissons sur lesquels l'association ne dispose que de très peu d'éléments de connaissance au point que, pour les grands salmonidés migrateur (truite de mer essentiellement car on ne pense pas qu'on puisse identifier des saumons), on ignore si l'en existe encore dans le bassin !

De passionnantes investigations et un challenge, que nous nous efforcerons de suivre de près !

René Lacaze

Europe

Initiative pour une Pêche Durable

La F.A.C.E., c'est à dire la "Fédération of associations for hunting and conservation of the EU", soit la Fédération européenne des associations de chasse et de conservation, l'organe auquel adhère bien entendu la Fédération Nationale des Chasseurs, vient de tenir son Assemblée Générale à Bruxelles le samedi 8 mars dernier et elle nous a fait parvenir, pour la Gazette Officielle de la Chasse et de la Nature, le compte rendu de cette réunion statutaire.

Une paragraphe de ce compte-rendu a attiré particulièrement, en plus de celle de chasseur, notre attention de pêcheur.

Le voici :

- "L'A.G. a été informée des activités de la F.A.C.E. dans le domaine de la biodiversité,

notamment du nouveau contrat avec la Commission européenne, visant à promouvoir le Réseau Natura 2000 en conformité avec la pratique de la chasse durable et l'extension de l'Initiative pour une Chasse Durable aux espèces mammifères et même aux poissons (donc à la pêche).

L'A.G. a également pris connaissance de l'état d'avancement du programme de collecte de données "tableaux de chasse" Artemis. Elle a toutefois exprimé son inquiétude au sujet du manque de progrès réalisé dans ce domaine, étant donné que ceci risque d'affecter de façon négative les efforts de lobbying de la F.A.C.E., voire sa crédibilité au niveau de la Commission européenne. L'A.G. a dès lors demandé que la F.A.C.E. considère le programme Artemis comme une priorité absolue".

Vous l'aurez compris, cela signifie que l'Europe va désormais se préoccuper de la façon dont nous pratiquons la pêche. Nous ne savons que trop bien ce qu'il s'est passé avec la chasse pour redouter qu'elle mette bientôt le nez dans la pêche !

Vous constatez aussi qu'elle va imposer à tous les chasseurs européens de tenir un carnet de capture à jour. Il ne faut pas nous voiler la... face... nous y aurons droit nous aussi tôt ou tard, surtout au moment où l'on nous annonce que le réchauffement climatique pourrait porter atteinte à un certain nombre d'espèces piscicoles.

Nous interrogerons bien entendu prochainement certains de nos responsables pour connaître leur avis sur cette nouveauté.

F. Nihous : chasseur/pêcheur en mission

Diversification et synergie de la ruralité vues et impulsées par un rural

Frédéric Nihous occupe depuis quelques semaines désormais la Présidence de C.P.N.T., après le passage de témoin souhaité par Jean Saint-Josse, fondateur en 1989 et leader emblématique du mouvement de la ruralité. J.S.J. a jugé que le plus jeune parti politique de France devait montrer l'exemple de renouveau, face à ceux dans lesquels des "mam-mouths" sont en place depuis si longtemps qu'on a l'impression qu'ils font depuis toujours partie du paysage ! Pas de coup d'État donc ni de putsch à C.P.N.T., mais une transition "en douceur", avec la présence toujours quasi "paternelle" de Saint-Josse et de quelques autres.



Frédéric Nihous, qu'on voit ici avec Jean-Saint Josse, a été chargé de cette mission par Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, que pêcheurs et chasseurs avaient beaucoup apprécié lorsqu'il avait été ministre de l'Environnement. Ce fut d'ailleurs, avec Roselyne Bachelot, l'un des rares !

Après l'exemplaire campagne qu'il a menée avant la présidentielle, Frédéric Nihous, le "Chiti" installé en Béarn, mais qui revient se ressourcer chez lui autant qu'il peut pour chasser et pêcher (en mer), a été chargé par Michel Barnier d'une mission destinée à ausculter le monde rural, à définir des pistes en faveur de sa sauvegarde et son développement, principalement en favorisant sa diversification.

Depuis son origine, le mouvement "de la ruralité", s'est employé à se faire entendre sur ce thème, parfois avec l'impression de prêcher dans le désert. Mais, cette fois, il a donc été entendu et cette mission en apporte la preuve éclatante. Nous avons donc souhaité rencontrer Frédéric Nihous pour en savoir plus sur la démarche, sans révéler toutefois le détail de ses projets puisqu'il le doit d'abord à son commanditaire, le M.A.P. (ministre de l'Agriculture et de la Pêche).

La situation de C.P.N.T ?

Au préalable, nous l'avons interrogé sur la situation de C.P.N.T. après Présidentielle et Législatives. Voici ce qu'il nous a déclaré.

"Certains souhaitaient que nous disparaissions, croyaient que nous étions morts. Et bien, je leur dis solennellement que C.P.N.T. se porte parfaitement bien, financièrement notamment. Et une nouvelle génération est désormais aux affaires.

Notre bureau national exprime ce changement.

Il est composé de dix membres :

• cinq de ce qu'on peut qualifier de "canal historique" : Jean-Louis Bernié, Alain Esclopé, Ferdinand Jaoul, Jean Saint-Josse, Didier Vergy.

• cinq de la nouvelle génération : Jean-Michel Becquet, Patricia Boissy, Patrick Faure, Eddie Puyjalon et moi-même.

Il faut y ajouter Marie-Francine de Pierpont, au poste de trésorière, Thierry Joulin à celui de trésorier-adjoint et Yannick Villardier à celui de porte-

parole.

Ce bureau est placé sous le contrôle du Comité exécutif, fort de 42 membres. Nous nous sommes efforcés de mettre en place des structures légères et réactives, pour plus d'efficacité".

- La G.O.P. : Pouvez-vous nous dire combien vous comptez d'adhérents aujourd'hui ?

Frédéric Nihous : un peu plus de 10.000, ce qui est bien supérieur, par exemple, à l'effectif des militants des Verts.

- La G.O.P. : Avec un mouvement désormais redynamisé, conforté, pouvez-vous nous révéler quels sont vos objectifs ?

- Fred. N. : Grâce à l'aide publique qui nous a été accordée en fonction de nos résultats aux législatives, grâce aux adhésions de nos membres, nous préparons d'ores et déjà les échéances des régionales et des européennes qui représentent deux niveaux territoriaux essentiels en charge du développement rural, par rapport à nos préoccupations que sont la ruralité et ses composantes, parmi lesquelles la chasse et la pêche bien entendu. Je puis vous dire par exemple que, lorsqu'il y avait des élus C.P.N.T. au sein de la région Aquitaine, une véritable politique rurale avait été mise en œuvre. Depuis 2004, c'est le vide et l'on n'assiste plus qu'à un saupoudrage sans efficacité. Nous avons donc le devoir de reprendre pied dans ces structures, pour la ruralité ainsi que pour développer nos réseaux.

- La G.O.P. Pour les municipales et cantonales en cours, pas d'engagement particulier ?

- Fred. N. : Nous avons énormément de candidats C.P.N.T. engagés à titre individuel dans les municipales, dans le monde rural bien entendu, puisque c'est notre terreau, et ce dans des listes d'intérêt communal très diverses, certaines de droite, d'aut-

res de gauche ou bien du centre, d'autres enfin sans étiquette.

Le nouveau centre annonce fièrement par exemple 500 candidats dans les municipales. Et bien il y a bien plus de candidats C.P.N.T. !

Nous avons jugé qu'il n'était pas opportun de faire des élections en cours un enjeu politique car les Français ne veulent pas qu'on leur confisque l'aspect de proximité et de personnalisation de ces élections. Pour les cantonales, nous avons une dizaine de candidats en lice, et plusieurs en situation d'être élus ou réélus.

Le souci majeur de tous ces candidats est de travailler au quotidien dans leurs territoires, car nous avons des choses à dire et à faire pour et dans la ruralité. Je suis moi-même candidat dans ma commune, Baudreix (64). Nous accompagnons tous ces candidats bien sûr, mais les choses sont gérées par nos comités départementaux, dans un souci d'approche locale et de proximité.

Nous montrons ainsi qu'en matière de ruralité et d'écologie C.P.N.T. est plus crédible que quiconque, notamment que les Verts par exemple, qui sont les écolos des carrés de pelouse et des jardins publics, eux qui se font élire dans les grandes métropoles et qui passent ensuite leur temps sur des dossiers ruraux, sans quitter leurs villes et tentent de nous imposer des choses, font adopter des décisions qui nous empoisonnent la vie. Je dis à cela, ça suffit !

Une autre écologie est possible désormais, une écologie d'équilibre avec l'homme et même au centre de laquelle il doit être placé. Nous travaillons à C.P.N.T. pour les 15 millions de Français qui vivent sur 80% du territoire national, sans ostracisme pour les autres. Mais nous nous opposons farouchement à ceux qui voient seulement nos campagnes et montagnes comme un espace pour leurs vacances, comme une cour de récréation ou un zoo à ciel ouvert, alors qu'elles sont avant tout le lieu de vie - celui de notre vie - nous qui faisons partie de ces 15 millions !

- La G.O.P. : gagner des places et des responsabilités dans les régions devient donc un enjeu majeur pour vous. Mais ensuite, quelles formes prendraient vos actions ?

- Fred. N. : Notre réflexion nous détermine et nous oriente sur ce qui représente désormais les objectifs de C.P.N.T. à court et moyen termes pour la ruralité, dont la chasse par exemple est un pan essentiel bien sûr, un élément parmi un ensemble

de minorités.

- Nous souhaitons confirmer notre discours et notre positionnement sur la ruralité ;

- également conserver notre rôle protestataire, mais en devenant une force de proposition car nous sommes majeurs, émancipés, crédibles et donc à même d'assumer un certain nombre des responsabilités car nous avons mené, menons et mènerons encore une vraie réflexion sur le monde rural ;

- poser C.P.N.T. comme un interlocuteur incontournable des gouvernements présent ou à venir. Il nous faut sortir des ghettos, connaître et agir sur ce qui se passe "en haut", prendre place sur l'échiquier, être efficace. Aujourd'hui, être efficace, c'est participer au débat public. Nos adversaires anti-chasse l'ont bien compris.

La mission qui nous a été confiée s'inscrit dans cette dynamique nouvelle.

- La G.O.P. : vous nous facilitez la transition. Parlez-nous donc de cette mission que vous a confié Michel Barnier. Quand devez-vous rendre vos conclusions ? Dans quel esprit l'avez-vous menée ?

- Fred. N. : Je rendrai mon rapport à Michel Barnier le 30 avril. Mon objectif n'a pas été de faire une énième étude destinée à finir dans un tiroir, en compagnie d'autres, innombrables. D'ailleurs, la commande du ministre était claire, il voulait un plan d'action concret, susceptible d'être rapidement mis en œuvre. Au passage, je soulignerai la chance que nous avons aujourd'hui d'avoir un ministre qui veut agir et qui exprime aussi qu'il a une culture du résultat.

- La G.O.P. : des critiques ont été exprimées, concernant le fait que vous ayez accepté cette mission.

- Fred. N. : Il faut être clair. Ce qui nous anime, c'est la recherche de l'efficacité pour le monde rural ; pas de jouer les irréductibles Gaulois !

Personne n'a jamais cadennassé C.P.N.T., ni ne l'a fait taire. Je voudrais d'ailleurs bien connaître les propositions de ces détracteurs en terme de développement de la ruralité. Soyons clairs, le fait d'accepter cette mission ne signifie pas alliance, fusion ou autocensure. Il s'agit simplement de profiter d'une occasion offerte de réaliser un certain nombre de choses. Cette opportunité montre que nous ne sommes pas moribonds. Au contraire, elle nous rend légitimes et nous donne officiellement un vrai label, celui de "Mouvement de la ruralité".

Et, parce que conjoncturelle, elle ne nous empêche pas de garder notre indépendance politique. Ne soyons pas sectaires, cette mission est l'une des voies nous permettant de sortir du ghetto dans lequel certains aimeraient bien nous enfermer. Les Français ne veulent plus des attitudes de rejet ou d'opposition systématique car stériles. Ils veulent des solutions concrètes à leurs problèmes. C'est justement l'objectif de ma mission sur la ruralité.

Vous aurez remarqué aussi que cela ne nous a pas



Photo R.L.

Frédéric Nihous

empêchés d'exprimer un certain nombre de critiques, de protestations, parfois vives ces derniers temps. Nous sommes des femmes et des hommes libres et tenons à conserver intacte notre liberté d'expression...

- La G.O.P. : comment avez-vous abordé cette mission ? Y étiez-vous préparé.

- Fred. N. : Je suis un rural depuis toujours. Mais je me suis imprégné du sujet en me documentant, en prenant connaissance de quantité de rapports, notamment de l'I.N.R.A.. J'ai ensuite entamé une tournée nationale, avec 30 déplacements thématiques, 21 réunions paritaires, des visites dans des exploitations agricoles, afin de rencontrer et d'écouter tous les acteurs et interlocuteurs institutionnels du monde agricole et leurs principaux partenaires. Je puis vous affirmer que l'accueil que j'ai trouvé auprès d'eux a été particulièrement chaleureux à chaque fois, et je tiens à les en remercier. J'énumérerai l'A.P.C.A. (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), l'A.P.C.M. (Assemblée Permanente des Chambres des Métiers), tous les syndicats agricoles : F.N.S.E.A., Coordination rurale, Confédération paysanne - la diversification préoccupe très fortement cette dernière et mon contact s'est fort bien passé avec ses représentants.

(N.D.L.R. : c'est bien sûr l'organisation de José Bové!) les syndicats de salariés également : C.G.T., C.F.D.T., etc. Il faut y ajouter de très nombreux représentants des communes, intercommunalités, conseils généraux. Si je peux me permettre une révélation, ce sujet transversal de la diversification est fédérateur. J'ai perçu partout les mêmes attentes. Mon rapport sera donc, je le pense, très consensuel. Ce ne sera pas un rapport Attali bis ! En bon rural que je suis, j'ai engagé cette mission avec la conviction que la vérité est sur le terrain - je suis donc allé l'y chercher ! - et je pense que mes interlocuteurs l'ont bien perçu et apprécié.

- La G.O.P. : Justement, quelles sont les attentes générales et donc consensuelles de tous ces acteurs de la ruralité ?

- Fred. N. : C'est bien entendu la sauvegarde des emplois dans l'espace rural, avec une implication plus forte de l'État, un rôle réaffirmé dans des aides significatives en faveur de la diversification qui apparaît à tous comme un ballon d'oxygène, l'outil principal d'une véritable "opération survie". Une piste mérite d'être plus particulièrement explorée, celle de l'agro-tourisme. L'agrotourisme dans nos campagnes c'est bien sûr la vente de produits du terroir, mais aussi le développement des filières cynégétique, halieutique, de l'agroforesterie. Nous avons évoqué tout cela lors de réunions en préfectures, dans des D.D.A.F., des centres consulaires, avec la participation d'agriculteurs, d'artisans, de représentants de fédérations de chasse et de pêche.

- La G.O.P. : chasseurs et pêcheurs ont donc apporté leur pierre à l'édifice... Quels ont été vos contacts avec leurs instances ?

- Fred. N. : J'ai été très cordialement reçu par la F.N.C., qui m'a beaucoup aidé sur un certain nombre de sujets, l'O.N.C.F.S., Actéon, par le Comité Noé, par les fédérations de chasse ou de pêche - en vrac - du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de Loire-Atlantique, de Charente-Maritime, de Seine-et-Marne, de Lot-et-Garonne, etc., les F.R.C. des régions P.A.C.A., Languedoc-Roussillon. Je puis affirmer qu'on trouve dans ces fédérations des techniciens très compétents, "pointus", dont les contributions ont été fondamentales. Nous avons vécu par conséquent de vraies réunions de travail riches, constructives. Par ailleurs, je soulignerai un point très positif : on voit de plus en plus fréquemment collaborer chasseurs, pêcheurs, agriculteurs. D'ailleurs, un vrai désir en ce sens s'est exprimé, selon lequel il faut enfin "bouger les cloisons".

- La G.O.P. : Beaucoup de positif par conséquent. Mais quel est l'état d'esprit aujourd'hui dans le monde rural ?

- Fred. N. : J'ai déjà dit qu'il y avait une formidable attente, car le mal-laise est là, il s'est installé. Ce que je vais proposer ne sera pas une révolution, ne sera pas polémique. En quelques mots, il faut, à la base, une simplification administrative et fiscale, mettre de l'huile dans les rouages, associer tous les acteurs dans une démarche paritaire, de mise en cohérence et en réseaux, mettre en place des politiques d'accompagnement.

Le ministère sera, dans cette dynamique, catalyseur et accompagnateur des initiatives des uns et des autres. Il faut aussi mieux faire circuler l'information. De nombreux outils existent déjà, mais ne sont pas connus ou sont mal utilisés.

De ce fait, beaucoup trop de porteurs de projets se sentent seuls, isolés. Il faut donc leurs apporter un certain nombre de services : encouragement, évaluation du projet grâce à une étude de faisabilité, ingénierie, outil de soutien pendant le montage du projet. Il faut, vous l'aurez compris, aider le porteur de projet pendant la période de fragilité qui correspond au laps de temps qui s'écoule entre l'investissement et le retour sur cet investissement, ceci par des prêts bonifiés voire des subventions,

des aides des banques.

- La G.O.P. : Et la chasse, la pêche, où trouveront-elles leur place ?

- Fred. N. : La filière cynégétique peut être bien sûr une filière de diversification importante voire essentielle, comme l'halieutique. Mais il ne faut pas le généraliser. Nous savons tous le prégnance des territoires. Je suis convaincu que le tourisme cynégétique est appelé à se développer de plus en plus. Pas question d'amener bien sûr de pleins autocars de chasseurs sur quelque territoire que ce soit. Un tel tourisme ne peut être que diffus, homéopathique en quelque sorte. Ce serait un tourisme de niche et de qualité voire d'excellence avec, présentes à l'esprit comme un théorème, les notions de gestion et d'éthique.

Il faut se garder d'une approche mercantile. Un développement harmonieux de ces types de tourisme doit ainsi reposer sur les structures cynégétiques et halieutiques elles-mêmes, chargées d'assurer la maîtrise d'œuvre du processus.

Pour le volet halieutique, je pense à des "produits" tels que la pêche de nuit de la carpe, la pêche à la truite, les pêches des carnassiers ou, dans certains coins de France, du saumon.

Mais nos amis pêcheurs ont déjà quelques longueurs d'avance sur les chasseurs, grâce à l'ouverture des territoires de pêche par la réciprocité. En plus, il n'est absolument pas question de forcer quiconque, d'imposer quoi que ce soit. Tout doit se fonder sur le volontariat de ces structures cynégétiques ou halieutiques.

En plus, concernant la chasse, le développement d'un tourisme spécifique peut aider ces mêmes structures à résoudre un certain nombre de problèmes qui se posent à elles et qui tiennent au vieillissement de la population des chasseurs, à la réalisation des plans de chasse, aux dégâts de gibier. Mais il faudra s'employer bien sûr à faire évoluer la mentalité de certains d'entre nous.

Il ne faudra pas considérer le chasseur, qui viendra de l'extérieur comme un "étranger", mais plutôt comme un partenaire, qui peut apporter bien des choses aux chasseurs locaux, alléger leurs soucis, en plus des euros qu'il apportera à l'économie locale, ceci dans le processus de développement de ce nouveau tourisme à initier avec volontarisme, mais à bien encadrer !

La deuxième approche concerne selon moi le couple agriculteur-chasseur local, sur une base gestionnaire.

L'idée est qu'il faut maintenir la biodiversité, fondamentale pour la pérennité de la chasse. Il faut donc imaginer un système de bonus, si un agriculteur contribue réellement au maintien de la biodiversité sur son foncier. Cela pourrait consister à ne plus supprimer de haies et au contraire à en recréer, à maintenir et entretenir une zone humide. Il faut comprendre et faire comprendre que maintenir la biodiversité a une valeur économique. Il faut donc activer des crédits européens, par exemple, pour y

aider. Cela nous conduirait à nous occuper enfin de la biodiversité ordinaire, celle de partout, et pas seulement de celle de quelques zones privilégiées et sanctuarisées. Ce maintien de la biodiversité partout ne peut que devenir lui-même une filière économique.

Maintenir des haies, c'est assurer la présence du perdreau et y intéresser des touristes-chasseurs, en plus de l'intérêt qu'y trouveront d'abord les chasseurs locaux. Et puis, la haie peut produire aussi de la biomasse, du bois de chauffage, pour chauffer une école rurale par exemple. Autre exemple : dans la Beauce, qui est aujourd'hui un vrai désert, recréer des bosquets pourrait aussi permettre de disposer de bois de chauffage, de bois d'œuvre, en plus de l'accueil que ces bosquets offriraient aux palombes et aux grives.

Cela nous permettrait aussi et surtout de sortir du schéma intellectuel selon lequel tout ce qui est écologie est vécu dans nos campagnes comme une attaque, une agression et de faire comprendre que ce peut être au contraire une plus value pour le chasseur comme pour l'économie locale.

Enfin, permettre à des gens d'aller chasser ou pêcher où ils en ont envie s'accompagnera nécessairement de l'éveil de nouvelles vocations et de ventes de permis de chasser ou de cartes de pêche supplémentaires. Et là, nos fédérations ont tout à gagner. Il faudra bien entendu élaborer en complément une charte de qualité

Cela peut s'exprimer dans bien des secteurs de notre pays.

Parallèlement à cette mission, je compte m'employer aussi à faire en sorte que soit publié un arrêté, négocié au préalable, destiné à encadrer les chasses professionnelles et à assurer leur développement sur la base d'une charte de qualité et d'un cahier des charges pointu.

Si nous suscitons ainsi l'émergence de nouveaux utilisateurs payants de la nature, c'est aussi dans le but que leur argent retombe dans la nature et la ruralité.

Mais, je tiens à le répéter en conclusion, car ça m'apparaît essentiel, le nœud gordien de tout cela ce sont les structures de la chasse et de la pêche, leur volontarisme, leurs idées et leurs projets...

Recueilli par René Lacaze



Photo R.L.

Michel Barnier lance les Rencontres "Animal et Société"

Le Président de la République, Nicolas SARKOZY vient de demander à Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, de lancer un travail de réflexion sur la question de la protection animale, en y associant pour la première fois l'ensemble des acteurs impliqués de la société et les pouvoirs publics et rassemblant les cinq collègues suivants :

- les élus locaux et les parlementaires,
- les représentants des secteurs professionnels concernés,
- les représentants des organisations non gouvernementales concernées
- des scientifiques,
- des représentants des ministères concernés.

L'objectif est d'aboutir d'ici fin juin 2008 à un plan d'action de mesures concrètes recueillant le consensus des participants en s'inscrivant dans le cadre de nos engagements internationaux et communautaires.

La défense du bien-être animal constitue un enjeu majeur de notre civilisation moderne. La France doit relever ce défi, en conciliant la préservation de notre patrimoine culturel et religieux et la protection animale. Cet enjeu doit également tenir compte des réalités d'un développement économique durable.

Michel Barnier veillera à l'établissement d'un dialogue approfondi entre les différents participants au sein de groupes de travail qui seront constitués et installés au cours des toutes prochaines semaines.

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche et son équipe consulteront à cet effet dans les prochains jours les principaux responsables associatifs, professionnels et du syndicalisme agricole concernés.

(N.D.L.R. : nos amis chasseurs sont particulièrement préoccupés par l'émergence du concept de "bien-être animal" qui supplante celui de "bien-traitance", plus logique selon et déjà ancré dans l'esprit de la plupart d'entre nous. Claude Roustan, Président de la F.N.P.F. nous a dit lui aussi, dans la récente interview que nous avons publiée voici quelques jours, sa préoccupation face à ce phénomène.

Alors que certains négligent totalement l'être humain mais, a contrario, feraient tout pour les animaux, alors que quelques extrémistes montent des opérations de commando contre des bouchers, des fourreurs, des chasseurs (à courre), ne donne-t-on pas ainsi satisfaction et crédit aux zoolâtres dont certains s'abîment dans l'outrance et la misanthropie ? Des infos sur ces rencontres sont tombées au moment de notre bouclage. Nous reviendrons par conséquent sur le sujet.)

Aquitaine Landes récifs

8 ans après, quels résultats, quelles perspectives ?

Nous avons suivi pour vous l'épopée de l'Association Aquitaine Landes Récifs, que préside le Saint Paulois (N.D.L.R. : de Saint-Paul Lès Dax - 40) Gérard Fourneau qui, dès la fin du siècle précédent, s'est attelé à la tâche consistant à revitaliser la pêche sportive aux lignes (*) sur le littoral sud landais en utilisant tout son sens de la persuasion pour inciter les autorités locales à créer des récifs artificiels à l'image de ce qu'avaient fait auparavant les Japonais par exemple. Depuis, la démarche a montré qu'elle intéressait et donc s'adressait aussi à la pêche professionnelle.

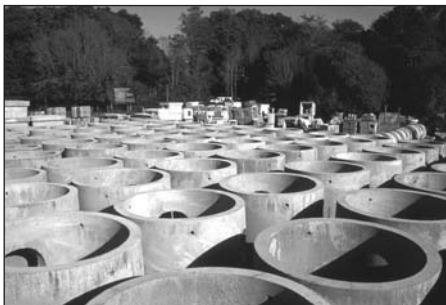
Trois opérations en cinq ans

Son engagement inlassable et passionné a finalement abouti le 9 août 2000 avec l'immersion des éléments du premier récif du genre créé sur le littoral français en général et sur l'Atlantique en particulier, devant les plages de Capbreton (40).

Ce récif, créé en trois amas distincts et distants les uns des autres de quelques dizaines de mètres, représente un volume de 8.000 m³. Il est constitué de buses en béton. Il a donc vu le jour il y a huit ans déjà, même si la lumière du soleil ne lui parvient que très atténuée puisqu'il est situé à 18 mètres de profondeur, sur un sol de sable quasi uniforme !

Ensuite, ce fut le tour du récif de Soustons/Vieux Boucau, soit à environ 15 km au nord du premier.

Les éléments le composant ont été mis en place entre août 2001 et avril 2002. L'on a affaire ici à cinq amas de buses disposés en forme de cercle. Il faut signaler que, malgré la diffusion des points GPS permettant de localiser parfaitement ces récifs, un chalutier pélagique a mis à mal l'un des cinq amas, lorsque son filet a croché dans les buses en béton, empilées sur 3 mètres de hauteur, et ce malgré le fait que les buses aient été liées par cinq grâce à des câbles d'acier ! Le dernier récif mis en place l'a été en novembre 2003 à Messanges/Moliets, toujours en remontant vers le nord, d'environ 8 km. Il est composé de trois amas de 200 buses chacun, pour un volume total de 600 m³. Là aussi le substrat est sableux et la profondeur de 20 mètres environs



Les buses avant immersion sur l'un des 3 sites landais

Campagne de plongées

Sitôt après l'immersion, des plongées régulières ont été menées sur ces trois récifs aussi bien par des membres d'A.L.R. que par les scientifiques dont ils se sont entourés, afin d'évaluer la colonisation de ces récifs puisque c'était bien là leur finalité.

Le peuplement des récifs s'est réalisé très rapidement et de manière spectaculaire, et l'on a pu noter également que

le nombre d'espèces inféodées à ces habitats artificiels était important. Mais il fallait aller plus loin. C'est ce qui a été fait en 2007, avec le recul de huit ans pour le premier, six pour le second et cinq pour le troisième. On s'est employé à établir la liste des espèces présentes de manière sûre et durable, mais aussi l'évolution des récifs puisque, comme toute construction humaine soumise aux éléments et aux accidents (celui du chalut pélagique en fut un), ceux-ci vieillissent, se détériorent, surtout sur une côte battue par les tempêtes et soumises à d'importants courants.

L'objectif du suivi était donc de mener des travaux d'investigation qui se sont développés l'an passé suivant des approches complémentaires :

- évaluation de l'efficacité des récifs en terme de soutien de l'activité de pêche artisanale. Des pêches expérimentales au filet y ont été réalisées avec la collaboration de pêcheurs professionnels de Capbreton (voir photos) ;
- obtention d'une vision globale des diverses fonctions biologiques et écologiques des récifs (existence d'abris, présence de nourriture, rôle de nurseries, impact sur la croissance et la reproduction, nouveau réseau trophique soit création d'une chaîne alimentaire entre espèces, etc.) ;
- enfin évolution physique et topographique des trois récifs dans le temps par rapport aux contraintes de leur environnement (marées, tempêtes, courants).

Ceci a été réalisé au travers d'une importante campagne de plongées menée à l'été 2007 pour établir un état des lieux aussi complet que possible sur les trois sites de Capbreton, Vieux-Boucau et Messanges/Moliets. Placée sous la maîtrise d'ouvrage d'A.L.R., sa maîtrise d'œuvre a été assurée par la Société Montoise (de Mont-de-Marsan) Océanide, dont nous avons utilisé la synthèse des travaux pour réaliser cet article. 28 plongées ont été effectuées entre juillet et septembre. Elles ont également permis d'installer des thermographes sur les récifs de Vieux-Boucau et Messanges, la température de l'eau étant mesurée toutes les heures.

Le constat physique

Au niveau de la tenue dans le temps des trois récifs, celui de Capbreton semble être celui qui a le plus souffert, principalement d'un phénomène d'enfouissement dans le sable, lié au poids des buses et aux courants qui s'exercent alentour et sur lesquels il influe fortement. Ainsi, certains modules sont complètement enfouis et ont donc disparu. Vous comprendrez par conséquent que Gérard Fourneau et son équipe envisagent un possible renforcement de ce récif par l'immersion de nouveaux modules.

L'on s'est efforcé d'évaluer pour les deux autres l'effondrement des récifs puisque, au contraire de Capbreton où les empilements ont disparu consécutivement à la grande tempête de décembre 1999 - de ce fait les modules sont disposés au fond sur une seule couche - qui avait surtout ravagé les forêts françaises, les modules avaient été liés entre eux et empilés.

C'est sur le troisième récif qu'on observe la meilleure tenue dans le temps. Il est vrai que c'est aussi le plus récent. Mais, globalement et pour l'ensemble des trois récifs, la tenue dans le temps s'avère satisfaisante.

Le constat biologique

En ce qui concerne le peuplement des récifs par les diverses espèces de poissons et d'invertébrés, les plongées ont permis de confirmer leur richesse et leur extraordinaire



Photo A.L.R.

Échantillon d'une pêche de sondage. On reconnaît des grisetes, St Pierre, merlu, baudroie, sardine, seiche, grondin, les raies d'un marbré, tacaud, ombrine.

diversité biologique.

Les observations, réalisées par une seule personne à chaque fois, pour ne pas effaroucher les poissons, ont porté sur la distribution des espèces.

Quatre types de distribution des espèces mobiles ont été définis :

- les espèces très mobiles et difficiles d'approche (sars, bars, dorade). Elles ont été comptées en premier ;
- les espèces à proximité immédiate du récif (poissons : Labridae, Serranidae ; invertébrés : calmars, seiche) ont été dénombrées ensuite ;
- les espèces inféodées aux récifs (poissons : congres, rascasses, blennies, gobies ; invertébrés : poulpes, etc.) ont été répertoriées ensuite en explorant consciencieusement toutes les cavités, ainsi que les zones internes à l'aide de phares sous-marins ;
- les espèces grégaires de pleine eau, peu craintives, souvent très abondantes (bogues, tacauds, chinchards) ont enfin été estimées en dernier.

Nous n'entrerons pas dans le détail concernant la répartition et les densités de chaque espèce et nous bomerons donc à l'appréciation globale du peuplement des récifs, sur la base du principal paramètre retenu : celui de la biomasse des espèces d'intérêt commercial, qui recouvre bien entendu les poissons également recherchés par les pêcheurs sportifs.

• Capbreton

20 espèces de vertébrés ont été observées, soit 39% du nombre total d'espèces de vertébrés (51) observées sur l'ensemble des récifs gérés par A.L.R. Le chapon (*Scorpaena scrofa*) a été observé cette année pour la première fois. Bien que le nombre de plongées ait été supérieur aux années précédentes, le nombre d'espèces observées est proche de celui obtenu depuis 2004, à l'exception de 2005. On peut donc penser que les espèces susceptibles de s'inféoder aux récifs s'y installent assez rapidement de manière naturelle.

Parmi ces 20 espèces, 12 espèces (63%) présentent un intérêt commercial. Il s'agit de : l'anchois (*Engraulis encrasicolus*) ; du tacaud (*Trisopterus luscus*) ; du bar (*Dicentrarchus labrax*) ; du capelan (*Trisopterus minutus*) ; du congre (*Conger conger*) ; du chapon (*Scorpaena scrofa*) ; du chinchard (*Trachurus trachurus*) ; de la grande vive (*Trachinus draco*) ; de l'ombrine bronze (*Umbrina canariensis*) ; du rouget de roche (*Mullus surmuletus*) ; du sar commun (*Diplodus sargus*) ; du sar à tête noire (*Diplodus vulgaris*).

Certaines espèces ont été observées en 2007, alors qu'elles n'avaient été vues ni en 2005 ni en 2006. Il s'agit de l'anchois (*Engraulis encrasicolus*) ; du baliste (*Balistes capris-*

Recifs Artificiels

cus) ; du bar (*Dicentrarchus labrax*) ; de la bogue (*Boops boops*) ; du sar commun (*Diplodus sargus*) et du serran (*Serranus cabrilla*).

À l'inverse certaines espèces avaient été observées en 2005 ou en 2006 mais ne l'ont pas été en 2007. Il s'agit de la blennie de Roux (*Parablennius rouxi*), du crénilabre à 5 taches (*Symphodus roissali*), de la girelle (*Coris julis*), du griset (*Spondyliosoma cantharus*), du marbré (*Lithognathus mormyrus*), de l'ombrine côtière (*Umbrina cirrosa*) et du targeur (*Zeugopterus punctatus*).

Cela ne signifie pas que ces espèces étaient absentes des récifs. La variabilité des observations peut engendrer ce biais. Les sources de variabilité peuvent provenir à la fois des conditions environnementales, de l'observateur, du sujet observé et des interactions qu'ils peuvent établir entre eux. Notons que les fréquences de présence des diverses espèces ont été également établies lors de ces plongées, qui ont réuni des résultats très différents de l'une à l'autre, et selon le plongeur qui opérait.

Constat : "la biomasse d'un récif est donc difficilement quantifiable", avec précision s'entend et il est également difficile de dégager une constante.

Il a été établi cependant que le récif avait été le siège d'une reproduction pour un certain nombre d'espèces (des œufs notamment ont été observés), puisqu'on y a vu aussi à la fois des adultes, vraisemblablement restés sur place plusieurs mois, et des juvéniles, aussi bien de poissons que de céphalopodes (calmars, seiches). Les observations à venir s'efforceront de se concentrer sur l'aspect «production» du récif.

Notons que 18 espèces d'invertébrés ont été observées aussi à Capbreton, dont 7 a valeur commerciale : l'araignée (*Maja squinado*) ; la crevette bouquet (*Palaemon serratus*) ; le homard (*Homarus gammarus*) ; l'huître (*Crassostrea gigas*) ; le poulpe (*Octopus vulgaris*) ; la seiche (*Sepia officinalis*) ; l'étrille (*Necora puber*).

Enfin, une nouvelle espèce de gorgone du genre *Leptogorgia sp.* a également été observée.

• Vieux-Boucau et Messanges/Moliets

On retrouve globalement sur les deux autres récifs les mêmes espèces que celles colonisant celui de Capbreton, avec en plus le Saint-Pierre, la Grande vive, le Poisson lune. Là aussi, la population installée ou de passage est importante et diversifiée.

Gérard Fourneau nous a lui-même indiqué qu'avaient été observés aussi ponctuellement sur un ou sur l'ensemble des récifs : des maigres, des bonites, des turbot, des grandes aloses, des merlus.

Sur tous ces récifs l'on a noté aussi la présence de quantité d'autres animalcules marins : anémones, ascidies, échinodermes (oursins).

Phénomène intéressant : lors des premières années d'immersions, des organismes "pionniers" se sont installés sur les récifs artificiels nouvellement immergés (crustacés, annélides, etc.).

Nombres d'entre eux ont dû être consommés par des prédateurs (poulpe, congre, Sparidae, etc.). Un réseau trophique a ainsi commencé objectivement à se développer.

Alors que les zones où les récifs ont été immergés étaient auparavant très pauvres, on observe désormais une diversité biologique extraordinaire. Et l'on s'est aperçu que certains poissons, comme le bar, la bonite, circulent entre les divers récifs, ce qui développe leur "capturabilité" et favorise donc le développement de la pêche artisanale.

L'apport de l'initiative d'A.L.R. est donc établi, tant du point de vue environnemental et de biodiversité que du point de vue économique et ludique, puisque les pêcheurs aux lignes bénéficient aussi, du bord ou en bateau, de la présence de ces récifs.

L'avenir

Outre le projet de restauration et de renforcement du récif de Capbreton, Gérard Fourneau envisage donc de nouvelles implantations, notamment en collaboration avec la communauté de communes Côte Landes Nature, qui regroupe les 10 communes du Canton de Castets : Castets, Léon, Lévigacq, Linxe, Lit-et-Mixe, St Julien en Born, Saint-Michel Escalus, Taller, Uza, Vielle Saint-Girons. Deux nouveaux sites pourraient être ainsi équipés, l'un au niveau de Vielle Saint-Girons, l'autre au Cap-de-l'Homy (Lit et Mixe).

Il s'est rapproché pour cela de la faculté de Pau et de la section B.T.P. dont elle dispose à Anglet (64). Professeurs et élèves ont adhéré avec enthousiasme au projet de réaliser le moule d'une structure complexe octogonale qui serait utilisée pour le renforcement de Capbreton et pour les créations de Vielle Saint-Girons et de Lit-et-Mixe.

Pour 2008, l'objectif est d'améliorer les observations en plongée sous-marine. La contribution des plongeurs bénévoles de l'association sera accrue en notant les observations in situ et non à la remontée sur le bateau. L'évolution physique des modules, le comptage précis des individus, l'estimation des classes de taille et la recherche systématique de pontes et de juvéniles seront des priorités. Parallèlement, l'appui vidéo et photographique sera systématique sur chaque plongée.

Nous suivrons cette nouvelle expérience et nouvelle étape pour A.L.R. avec le plus grand intérêt.

René Lacaze

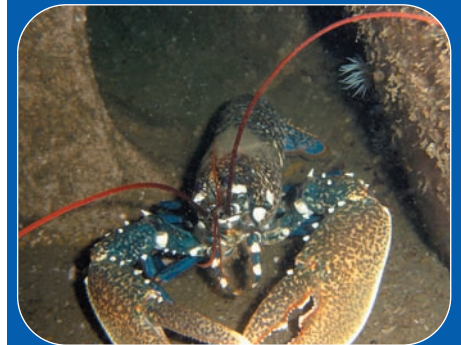
(*) La gestion halieutique sur la côte landaise a été désastreuse au cours de la seconde moitié du XXème siècle, où l'on a pêché de manière intensive et sans le moindre discernement des poissons juvéniles, où les chaluts ont labouré les frayères jusqu'à quelques dizaines de mètres seulement des plages... On s'aperçoit donc aujourd'hui - mais on le dit ce qui change des dernières décennies - du désastre écologique provoqué par un effort de pêche mal maîtrisé, imputable aux seuls pêcheurs professionnels maritimes. ■



Balistes



Congre



Homard



Rougets



St Pierre

Photos A.L.R. : Thierry Avato & Jean Celestino

